

CROIX-ROUGE
de Belgique



Evaluation intermédiaire

Programme Nord 2022-2026 d'éducation à la citoyenneté
mondiale de la Croix-Rouge de Belgique – Communauté
francophone

Rapport final

Evaluation réalisée pour le compte de la CRB-Cf par Benoit Naveau

Expert Indépendant

Version du 25-09-2024

Acronymes

- CICR Comité International de la Croix-Rouge
- CR Croix-Rouge
- CRB Croix-Rouge de Belgique
- CRB-Cf Croix-Rouge de Belgique – Communauté francophone
- DGD Direction Générale du Développement
- DPI Demande de protection internationale
- DIH Droit International Humanitaire
- ECM@DIH Education à la Citoyenneté Mondiale – Droit International Humanitaire
- ECM Education à la Citoyenneté Mondiale
- ECMS Education à la Citoyenneté Mondiale et Solidaire
- FICR Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
- LNOB Leave No One Behind – Ne laisser personne de côté
- MCRCR Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
- OS Objectif Spécifique
- OG Objectif Général

Table des matières

Acronymes	2
Résumé exécutif	5
1 Introduction.....	7
2 Contexte et objectifs	7
2.1 Contexte de l'évaluation (cfr Termes de Références).....	7
2.1.1 Mission et mandat du service ECM@DIH de la CRB-Cf	7
2.1.2 Concordance du programme du service ECM@DIH de la CRB-Cf avec le principe « Leave No One Behind ».....	7
2.2 Objectifs et questions d'évaluation	8
3 Méthodologie.....	9
4 Mise en œuvre.....	9
4.1 Réunion de lancement	9
4.2 Analyse documentaire et rédaction du cadrage théorique.....	9
4.3 Réunion de restitution du cadrage théorique.....	10
4.4 Focus-group de volontaires à Ostende.....	10
4.5 Interviews personnels	10
4.6 Interviews encadrants	10
4.7 Animation et focus group en milieu scolaire.....	11
4.8 Animation et focus group en milieu non-scolaire – Raid Cross.....	11
5 Difficultés rencontrées	11
6 Résultats de l'évaluation.....	12
6.1 OS1 : Adéquation avec le cadre théorique international et national	12
6.1.1 Retour sur le cadrage théorique et choix des termes	12
6.1.2 Usage de la notion d'inclusion comme alternative à celle de « Leave no one behind ».....	12
6.1.3 Adéquation concrète avec le cadre théorique international et national.....	14
6.1.4 Prise en compte du public « LNOB » dans le cadre logique	14
6.1.5 Relation du service ECM@DIH de la CRB-Cf avec le public en demande de protection internationale (DPI)	15
6.1.6 Pistes d'amélioration – OS 1 Adéquation avec le cadre théorique international et national.....	16
6.2 OS2 : Adaptation des activités à la réalité matérielle des publics en demande/besoin d'inclusion	17
6.2.1 Analyse OS 2.....	17
6.2.2 Pistes d'amélioration OS 2 : Adaptation des activités à la réalité matérielle des publics.....	17
6.3 OS3 : Adaptation des activités aux préoccupations et intérêts des publics en demande/besoin d'inclusion	18
6.3.1 Intérêt	18
6.3.2 Préoccupations	18
6.3.3 Pistes d'amélioration OS3 : Adaptation des activités aux préoccupations et intérêts des publics	19

6.4	OS4 : Efficacité et pertinence des activités	20
6.4.1	Efficacité	20
6.4.2	Pertinence	23
6.5	OS5 : pistes de réflexion pour faire évoluer les thématiques	25
6.5.1	Thématique	25
6.5.2	Dispositifs pédagogiques	25
6.6	OS6 : pistes d'action pour renforcer les compétences des collaborateur-rices ECM	27
6.6.1	Continuer la réflexion au sein du secteur ECMS	27
6.6.2	Favoriser le réseautage comme source de formation.....	27
6.6.3	Favoriser les échanges de compétences et les collaborations avec les services ADA	28
7	Conclusions et recommandations	29
7.1	Conclusions	29
7.2	Recommandations.....	30
7.2.1	Création d'une note stratégique « Inclusion » propre au service ECM@DIH de la CRB-Cf ...	30
7.2.2	Formulation du programme	30
7.2.3	Adéquation entre le cadre logique et les activités mises en œuvre	30
7.2.4	Pédagogie par projet.....	31
7.2.5	Adaptation du message en lien avec les préoccupations des publics	31
7.2.6	Suivi des effets et impacts	32
7.2.7	Réseautage	32
8	Liste des annexes	33

Résumé exécutif

L'évaluation intermédiaire du « Programme Nord 2022-2026 d'éducation à la citoyenneté mondiale de la Croix-Rouge de Belgique – Communauté francophone » s'est déroulée de février à juillet 2024. Elle a consisté en :

- une analyse documentaire ainsi que la réalisation d'un cadrage théorique concernant le principe « Leave No One Behind »
- la réalisation de 3 rencontres et observations participatives avec des publics-cibles (volontaires, scolaire et non-scolaires)
- l'interview de 15 personnes : 6 travailleurs au sein de la Croix-Rouge, 8 encadrants de publics-cibles, une référente de la fédération (ACODEV).

Ses principales conclusions sont :

Le **principe LNOB ne peut s'appliquer pleinement au travail** mené par le service ECM@DIH de la CRB-Cf. Il est à lui préférer la notion « d'inclusion » privilégiée par le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et reflétant davantage ses réalités de travail. Cette notion d'inclusion peut concorder avec le souhait de la DGD de prendre en compte le public peu ou pas touché par l'ECM.

Même si un important travail est déjà en cours, le service ECM@DIH de la CRB-Cf doit davantage **structurer sa stratégie vis-à-vis du public en demande/besoin d'inclusion** en :

- Se conformant aux propres objectifs de la Croix-Rouge en termes d'inclusion
- Déterminant sa propre définition de ce qu'est un public en demande/besoin d'inclusion
- Incluant des objectifs chiffrés dans son programme en termes d'inclusion
- Prenant en compte et suivant quantitativement et qualitativement les publics indirects de ses activités.

Concernant **l'adaptation des activités à la réalité matérielle des publics**, tous les personnes interviewé-es ont souligné la très grande qualité de celles-ci tant sur le fond que sur la forme, leur haut degré de pertinence et leur efficacité. Le recours à des intervenants de la Croix-Rouge expérimentés et s'adressant directement au public-cible est une véritable plus-value et renforce la pertinence et l'impact des messages véhiculés.

L'intérêt du public en demande d'inclusion est rencontré grâce au caractère ludique des interventions, à la scénographie très travaillée et aux thématiques mises en avant.

Les animations **rencontrent cependant moins les préoccupations** du public en demande/besoin d'inclusion. Le public, même jeune, se *sent concerné* par la guerre et son impact sur la société plutôt que *préoccupé*. Un prolongement des animations afin d'aborder les **valeurs de paix et de vivre-ensemble ainsi qu'un dialogue basé sur le vécu** des participants serait une évolution permettant de mieux rencontrer leurs préoccupations.

L'**efficacité** est considérée comme très bonne que ce soit en considérant les indicateurs de résultat ou en considérant les retours des personnes interviewées. L'objectif recherché par le service ECM@DIH de la CRB-Cf via ses animations est atteint. Cependant, l'**efficience** peut être améliorée concernant les effets indirects et l'énergie déployée pour certaines activités (Raid Cross). Il est possible de mieux valoriser les effets et les impacts des activités menées par le service ECM@DIH de la CRB-Cf en réalisant un **suivi ex-post** et en **harmonisant davantage le cadre logique avec les actions réellement menées**.

La **pertinence** des activités est forte et en lien avec le dialogue qu'elle permet de générer. Ce dialogue est d'autant plus fort qu'il met en contact **des publics mixtes**, et qu'il s'appuie sur **le vécu des publics**. La pertinence est maximale pour les publics professionnels de la formation « ACADIHMIE ».

Les recommandations sont les suivantes :

1. Créer une **note stratégique « inclusion »** détaillant les priorités et les choix stratégiques du service en termes de public en demande/besoin d'inclusion.
2. Formuler un **cadre logique** prenant en compte les publics en demande/besoin d'inclusion ainsi que les bénéficiaires indirects et reflétant plus fidèlement les activités mises en œuvre par le service ECM@DIH de la CRB-Cf.
3. Tester la mise en œuvre d'un **système de suivi-évaluation ex-post** permettant de quantifier et d'évaluer l'impact sur le public indirect en demande/besoin d'inclusion.
4. Renforcer **l'approche « projet »**, meilleure garante d'un impact significatif des activités sur les publics.
5. Continuer à **réseauter entre ONG et via ACODEV** afin de permettre la construction d'un **cadre commun** concernant le **LNOB** et le public vulnérable.
6. **Institutionnaliser** les collaborations avec les centres ADA dans une perspective de renforcement et d'apprentissage mutuel et dans une perspective de formation des personnes en DPI.
7. Rencontrer davantage les **préoccupations du public** en renforçant le lien avec leurs vécus et identifiant des publics davantage préoccupés par les questions de conflit et de DIH.

1 Introduction

La présente évaluation intermédiaire s'inscrit dans le cadre du suivi-évaluation du programme Nord 2022-26 d'éducation à la citoyenneté mondiale de la Croix-Rouge de Belgique – Communauté francophone, CRB-Cf. Elle prend place à mi-parcours de ce programme.

Cette évaluation est commanditée par la CRB-Cf à destination de la Direction Générale de Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD).

Elle a pour objectif d'évaluer qualitativement l'opérationnalisation du principe *Leave no one behind* (LNOB) par la Croix-Rouge de Belgique – Communauté francophone dans ses activités d'éducation à la citoyenneté mondiale financées par la Direction Générale de Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD) et de formuler des recommandations permettant d'ajuster l'intervention.

2 Contexte et objectifs

2.1 Contexte de l'évaluation (cfr Termes de Références)

2.1.1 Mission et mandat du service ECM@DIH de la CRB-Cf

La mission de diffusion du droit international humanitaire (ci-après DIH) de la CRB-Cf est mise en œuvre en Belgique francophone par le Service Education à la citoyenneté mondiale, Communication et Droit international humanitaire (ci-après service ECM@DIH) de la CRB-Cf, grâce principalement à un financement quinquennal de la Coopération belge au développement qui couvre la période 2022-2026.

Dans le cadre de ce financement, et sur base de son mandat d'auxiliaire des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire, la CRB-Cf a pour objectif de renforcer la contribution des responsables politiques belges à l'évolution du cadre juridique national et international en faveur d'un meilleur respect du DIH. Pour atteindre cet objectif, elle cherche à renforcer les connaissances en DIH de ses publics-cible et à renforcer l'influence de son assise sociétale. Elle utilise plusieurs stratégies d'action (le plaidoyer, la formation, la sensibilisation par exemple) déployées le plus souvent concomitamment afin de renforcer l'application concrète du DIH par les (futur-es) professionnel·les qui y sont confronté·es et de soutenir les mobilisations citoyennes en faveur d'un meilleur respect du DIH. Elles s'inscrivent dans une démarche d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire (ECMS), qui cherche à produire des changements de valeurs et de comportements, à soutenir la mise en action individuelle et collective et, in fine, à renforcer l'impact du plaidoyer en faveur de sociétés plus justes, durables, inclusives et solidaires.

2.1.2 Concordance du programme du service ECM@DIH de la CRB-Cf avec le principe « Leave No One Behind »

Le principe « Leave No One Behind » est une approche développée par les Nations Unies visant à « ne laisser personne de côté ». Elle implique non seulement d'atteindre les plus pauvres des pauvres, mais cherche également à lutter contre la discrimination et les inégalités croissantes au sein et entre les pays, ainsi que leurs causes profondes.

La DGD inscrit pleinement son action dans le cadre de ce principe et invite les ACNG belges à s'y inscrire également. Comme le mentionnent les termes de référence de cette mission, « *le secteur de l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire (ECMS) belge francophone a été confronté au défi d'opérationnaliser le Leave no one behind dans sa programmation 2022-2026.* »

Au niveau du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, l'approche LNOB découle de la mission du Mouvement telle que guidée par ses Principes fondamentaux, en particulier l'humanité et l'impartialité. Cette approche LNOB a été développée par la suite à travers plusieurs documents de la FICR :

- la Stratégie 2030 : OS 3 : "Tout le monde se mobilise pour bâtir des communautés inclusives et pacifiques" et défi mondial 5 : "valeurs, pouvoir et inclusion"
- la Politique relative à la protection, au genre et à l'inclusion (2022).

« Le financement du plan d'action 2022-2026 de la CRB-Cf (Belgique) par la DGD a été accordé, entre autres, sur la base d'une conditionnalité à renforcer la mise en œuvre du principe LNOB. En ce sens, les recommandations suivantes ont été formulées par la DGD (et acceptées par la CRB-Cf) :

- La CRB-Cf est invitée à s'orienter vers des acteurs intermédiaires compétents pour sensibiliser les publics spécifiques en demande de protection sociale : c'est à [la] portée [de la CRB-Cf] vu les différents départements [qui la composent]. En 1ère et 2ème ligne, la CRB-Cf devrait davantage accentuer et privilégier son travail en synergie avec des acteurs compétents qui ciblent ces publics.
- Le Droit international humanitaire et les droits humains concernent directement les populations migrées en Belgique pour des raisons de conflits armés et qui pourraient être accompagnées par la CRB-Cf pour influencer les politiques belges dans l'application du DIH [or] la CRB-Cf n'en fait pas mention. Il est attendu que la CRB-Cf porte une attention particulière dans son travail d'ECMS à ce public [en demande de protection sociale], avec les services d'accueil et migration (ADA) de la CRB-Cf et de la Croix-Rouge Jeunesse.
- La DGD a par ailleurs également mis en garde la CRB-Cf quant à la dissonance possible entre sa thématique de travail (le droit international humanitaire), qui « reste assez spécifiquement liée aux situations vécues par les populations vivant une situation de conflit dans le Sud », et les réalités vécues par la population en Belgique. Elle invite la CRB-Cf à mettre en exergue la montée des populismes, les réalités actuelles des politiques migratoires des pays européens qui s'orientent vers les fermetures des frontières, le renforcement des contrôles et qui mettent à mal les populations migratoires victimes entre autres de conflits armés. »

Jusqu'à présent, au sein du service ECM@DIH de la CRB/Cf, la catégorisation des publics comme étant « vulnérables », au sens du principe LNOB, se faisait sur la base d'une évaluation par l'expérience des membres du Service des conditions socio-économique de ces publics.

2.2 Objectifs et questions d'évaluation

Sur base de ce qui précède, la présente évaluation vise à atteindre les objectifs suivants :

- **OS1** : Les activités déployées sur le terrain par la CRB-Cf à destination des publics en demande de protection sociale sont-elles en adéquation avec le cadre théorique international et national régissant la mise en œuvre du principe « Leave no one behind » (LNOB) ?
- **OS2** : Les activités déployées sur le terrain par la CRB-Cf à destination des publics en demande de protection sociale sont-elles adaptées à la réalité matérielle de ces publics ?
- **OS3** : Les activités déployées sur le terrain par la CRB-Cf à destination des publics en demande de protection sociale sont-elles adaptées aux préoccupations et intérêts de ces publics ?
- **OS4** : Apprécier l'efficacité et la pertinence des activités actuellement mises en place par le service ECM@DIH de la CRB-Cf à destination des publics en demande de protection sociale.
- **OS5** : proposition de pistes de réflexion pour faire évoluer les thématiques et les dispositifs pédagogiques proposés par le service ECM@DIH de la CRB-Cf aux publics en demande de protection sociale pour rencontrer plus efficacement leurs réalités.
- **OS6** : proposition de pistes d'action pour faire évoluer les compétences des collaborateur·rices responsables d'activités ECM afin de concilier le respect des principes « Do no harm » et « Leave no one behind » dans la mise en œuvre des activités à destination des publics en demande de protection sociale.

3 Méthodologie

L'évaluation se base sur les éléments suivants :

- La lecture de la documentation fournie par la CRB-Cf
- La rédaction d'une grille de critère et d'un cadre théorique défini par l'évaluateur en collaboration avec l'équipe ECM de la CRB-Cf.
- L'observation participante de deux animations d'ECM : Alec et Cléa et Raid Cross
- Une autoévaluation participative de la mise en œuvre du programme DGD et l'intégration du LNOB dans ce programme
- L'organisation de 3 focus-groups avec les publics cibles (monde scolaire, monde hors-scolaire, volontaires). Ces focus-groups se réaliseront en cours d'animation et ne nécessiteront pas de mobilisation spécifique des publics.
- 12 interviews basés sur une grille d'entretien semi-directive et sur la grille de critère développée auparavant : 6 personnes-ressources (enseignants, animateurs) et 3 bénéficiaires (jeunes, personnes en demande de protection internationale, adulte déficient visuel).
- Une réunion de restitution du rapport provisoire.

Au vu du nombre restreint d'entretiens prévus et réalisés, il est bien entendu que cette évaluation se base sur une approche qualitative. Il s'agit avant tout de récolter les avis et commentaires des personnes interviewés afin de dresser des pistes d'innovation et d'apprentissage au bénéfice du service ECM@DIH de la CRB-Cf.

4 Mise en œuvre

4.1 Réunion de lancement

La réunion de lancement s'est déroulée le 20 février 2024 à Namur en présence du comité de pilotage et de l'évaluateur. Elle a eu comme principaux résultats de :

- Réaliser une présentation mutuelle
- Définir le contexte de l'évaluation
- Préciser les objectifs
- Convenir de la méthodologie, des échéances, des principales rencontres d'évaluation et des personnes à interviewer

À la suite de la réunion de lancement, un *rapport de démarrage* a été produit. Il s'agit de l'annexe 3 de ce dossier.

4.2 Analyse documentaire et rédaction du cadrage théorique

Basée sur la documentation mise à disposition par le service ECM@DIH de la CRB-Cf et par des recherches documentaires, une note de cadrage théorique a été réalisée par le consultant afin de définir clairement les termes de cette évaluation. Les principaux acquis de ce cadrage théorique sont :

- Une remise en contexte du principe « Leave No One Behind »
- Une mise en relation de ce principe avec les principes prônés :
 - o Par la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) par les services « ECMS » des ONG belges via la fédération ACODEV
 - o par la DGD
- Une réflexion concernant les compréhensions diverses des différents concepts portés par les différents intervenants
- Une réflexion sur la façon dont peut émerger une grille de critères permettant l'identification de publics « LNOB ».

Ce cadrage théorique est disponible en *annexe 4* de ce dossier.

4.3 Réunion de restitution du cadrage théorique

La réunion de restitution sur le cadrage théorique et la grille d'évaluation a permis de :

- Présenter au comité de pilotage élargi les principales réflexions mises en œuvre dans ce cadrage théorique, notamment la diversité des approches et des compréhensions liées au principe « LNOB » (voir point 6 « résultats de l'évaluation) ;
- Débattre sur l'état actuel du travail du service ECM@DIH en ce qui concerne le public « LNOB » et débattre de la pertinence de ce travail ;
- Analyser les forces, faiblesses, opportunités et menaces du travail du service ECM@DIH en lien avec les publics vulnérables ;
- Convenir d'une compréhension commune propre au service ECM@DIH du principe LNOB.

Il ressort de cette réunion que l'équipe considère la notion « d'inclusion » comme celle étant la plus proche de son travail actuel et de la philosophie de la Croix-Rouge. Cette notion devra être privilégiée dans le cadre du travail sur les publics vulnérables.

L'ensemble des débats est disponible en *annexe 5* de ce dossier.

4.4 Focus-group de volontaires à Ostende

Lors d'un week-end de formation avec les volontaires du service ECM@DIH de la CRB-Cf à Ostende, une heure d'animation a été réalisée afin d'échanger avec elles et eux sur :

- Leur propre perception de ce qu'est un public vulnérable
- Le bilan de leurs animations avec des publics vulnérables
- Leur propre évaluation de la pertinence et de l'efficacité des stratégies de sensibilisation proposées par le service ECM@DIH de la CRB-Cf

14 personnes ont pris part à l'animation dont 12 volontaires et 2 travailleur-euses de la Croix-Rouge.

Le résultat de l'animation est disponible en *annexe 6* de ce dossier.

4.5 Interviews personnels

Le personnel du service ECM@DIH de la CRB-Cf a été interviewé dans le cadre de cette évaluation afin de permettre au consultant une compréhension plus fine des stratégies et des pratiques du service en ce qui concerne le public vulnérable.

Ont ainsi été réalisés les interviews suivants :

- **Karim Gangji**, responsable de service
- **Anne-Alexandra Fournier**, responsable suivi-évaluation
- **Julie Latour**, référente pour la diffusion du DIH
- **Fabienne Van Michel**, coordinatrice de projet ECM pour la province de Liège
- **Simone Muhlbach**, coordinateur de projet ECM pour la région de Bruxelles-capitale
- **Frédéric Casier**, conseiller juridique en droit international humanitaire et chargé des relations avec le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

4.6 Interviews encadrants

Les encadrants suivants ont pu être interviewés :

- **Quentin Hupkens**, coordinateur du « service Formation pour personnes migrantes » au sein du département « Accueil des demandeurs d'asile » (ADA)

- **Ludovica Tirocchi**, ancienne stagiaire chargée de la diffusion du programme de formation « ACADIHMIE » auprès des DPI
- **Sandrine Hayebin**, institutrice à l'école spécialisée Robert Brasseur
- **Camille Matucci**, enseignante en service d'accrochage scolaire
- **Brigitte Malherbe**, enseignante CPC à l'école Lieutenant Jacquemin
- **Yasaint Libabe**, coordinateur de projet dans l'association « Sport To Be »
- **Frank Gorch-Chacou**, ancien directeur de la réponse inondation de la Croix-Rouge de Belgique
- **Marie Habran**, enseignante de religion à Sainte Thérèse d'Avila

4.7 Animation et focus group en milieu scolaire

Les 10, 19 et 22 avril 2024, le consultant a pris part à l'animation « Alec et Cléa » mis en œuvre par la coordinatrice de projet ECM de la province de Liège, Fabienne Van Michel auprès d'une classe d'enseignement spécialisée de l'école Robert Brasseur. Cette animation s'est déroulée en trois étapes :

- 10 avril : introduction à la Croix-Rouge, à son histoire et à ses principes fondamentaux
- 19 avril : réalisation de l'animation sous forme de jeu de rôle
- 22 avril : débriefing, évaluation et focus-group

La classe était composée d'une dizaine d'enfants.

4.8 Animation et focus group en milieu non-scolaire – Raid Cross

Le 25 mai 2024, le consultant a pris part à l'animation « Raid Cross » à Bruxelles. Il s'agissait d'un jeu de rôle à destination de jeunes en demande/besoin d'inclusion et encadrés par des associations locales (maisons de jeunes, associations d'insertion socio-professionnelles). Une vingtaine de jeunes y ont pris part et autant d'encadrants.

5 Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées lors de l'évaluation ont été les suivantes :

- La rencontre exclusive de publics considérés comme en demande/besoin d'inclusion par la Croix-Rouge n'a pas permis une comparaison objective entre la façon dont ce public appréhendait les animations et la façon dont un public classique les aurait appréhendées.
- Le nombre de personnes interviewées est relativement en deçà des objectifs visés. Cependant il est compensé par des contacts informels avec les bénéficiaires durant les observations participantes et les focus-groups. En cela, on peut considérer l'objectif comme atteint.

6 Résultats de l'évaluation

6.1 OS1 : Adéquation avec le cadre théorique international et national

- **OS1** : Les activités déployées sur le terrain par la CRB-Cf à destination des publics en demande de protection sociale sont-elles en adéquation avec le cadre théorique international et national régissant la mise en œuvre du principe « Leave no one behind » (LNOB) ?

6.1.1 Retour sur le cadrage théorique et choix des termes

Il ressort de l'analyse du cadre théorique international et national que la définition du public-cible pourrait se référer à cinq notions différentes :

- **le principe de LNOB** issu du cadre onusien : toucher les plus vulnérables parmi les vulnérables dans une perspective intersectionnelle ;
- le « **public en demande de protection sociale** » tel que mentionné dans l'avis émis par la DGD lors du dépôt du programme. Ce terme n'a pas d'existence légale et pourrait tant faire référence à un public « vulnérable » en général qu'à un public en demande de protection internationale ;
- la notion de **public en demande de protection internationale** ou demande d'asile, telle que définie en Belgique : « Une personne qui a fui son pays parce qu'elle craint d'y être persécutée ou y court un risque d'atteintes graves, peut obtenir une **protection internationale** sur le territoire d'un autre pays. Pour obtenir cette **protection**, elle doit **demander la protection internationale** dans ce pays. »¹ ;
- la notion de **public peu ou pas touché par l'ECMS** : identifiée par ACODEV et portée par la DGD invitant les ONG à se rapprocher de publics peu ou pas touchés par l'ECMS ;
- la notion d'**inclusion telle que définie par la FICR** : « Réduction des inégalités fondées sur les origines sociales, les identités, les rôles et les rapports de force » .

De commun accord, à la suite de la réunion de débriefing du cadrage théorique, le public répondant davantage aux préoccupations de la Croix-Rouge a été décrit comme celui en demande ou en besoin « d'inclusion ».

La présente évaluation portera donc plus particulièrement sur les publics ayant un besoin spécifique d'inclusion, c'est à dire étant victime d'une « *inégalité fondée sur les origines sociales, les identités, les rôles et les rapports de force* ». Cette notion, dans l'état actuel de la réflexion du service ECM@DIH de la CRB-Cf, est celle qui est la plus signifiante pour le service.

Dans les pages ci-après, ces publics seront systématiquement décrits comme « en demande/besoin d'inclusion ».

6.1.2 Usage de la notion d'inclusion comme alternative à celle de « Leave no one behind »

Le choix de la part du service ECM@DIH de la CRB-Cf d'user prioritairement de cette compréhension du terme « Leave No One Behind » par la notion d'inclusion est **pertinente** du fait que cette notion d'inclusion :

- est celle prônée par le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
- peut correspondre à l'invitation de la DGD de se rapprocher d'un public en demande de « protection sociale »

¹¹<https://dofi.ibz.be/fr/themes/international-protection/application-international-protection/presentation-de-la-demande-de>

- correspond à la « Note stratégique Education à la citoyenneté mondiale en Belgique »² très récemment publiée par la DGD. Cette note invite particulièrement les ONG à **diversifier leurs publics et à toucher l'ensemble du public belge** quelle que soit sa catégorie sociale. Il n'y est pas fait mention d'intersectionnalité ou de public particulièrement fragilisé.
- inclut le public en demande de protection internationale (DPI) présent dans les centres ADA de la CRB-Cf en tant que personnes vivant des inégalités fondées sur « *les identités, les rôles et les rapports de force* »

S'il fallait toutefois correspondre à 100% avec le principe de « Leave No One Behind », le Service ECM@DIH de la CRB-Cf devrait :

- Réaliser une analyse contextuelle identifiant dans son champ d'action (Régions wallonne et bruxelloise) quels sont les publics en demande/besoin d'inclusion dans une perspective d'intersectionnalité, c'est-à-dire subissant plusieurs discriminations croisées.
- Choisir de ne travailler en priorité qu'avec ces publics et d'adapter ses pratiques en fonction de ces publics.

Il s'agirait toutefois d'une approche trop stricte du principe de « Leave No One Behind » qui ne tiendrait pas compte :

- des priorités stratégiques propres à la CRB-Cf basées sur la notion d'inclusion et non celle de LNOB
- de la thématique de travail du service ECM@DIH de la CRB-Cf, faisant partie intégrante du mandat de la CRB d'appuyer les autorités belges à diffuser le DIH le plus largement possible auprès de la population, c'est-à-dire la conscientisation du public belge aux principes et règles du Droit International Humanitaire demandant un public :
 - o ouvert à des approches théoriques,
 - o en capacité de se projeter et de ressentir de l'empathie envers des victimes de situation de conflits risquant de subir des violations du DIH,
 - o ne nécessitant pas pour eux-mêmes un soutien concret direct.

Au vu de ce mandat, et des capacités citées ci-dessus, le public visé par le service ECM@DIH de la CRB-Cf ne pourrait probablement pas correspondre aux critères d'extrême vulnérabilité intersectionnelle décrits par le principe LNOB.

- de la stratégie de démultiplication mise en œuvre par le service ECM@DIH de la CRB-Cf qui rend probablement plus pertinent de travailler avec des publics qui eux-mêmes toucheront des publics en demande/besoin d'inclusion, voir LNOB.
- des orientations récemment données par la DGD elle-même considérant que l'approche LNOB vise davantage à promouvoir « **la diversification des publics en ECM** » « **dans l'esprit d'inclusivité du LNOB** ».

L'approche du service ECM@DIH de la CRB-Cf de considérer comme légitime cette notion d'inclusion en lieu et place du stricte « LNOB » **est donc considérée comme pertinente.**

² DGD, *Note stratégique Education à la citoyenneté mondiale en Belgique*, Bruxelles, 2024 <https://diplomatie.belgium.be/sites/default/files/2024-05/Note-strategique-Education-citoyennete-mondiale.pdf>

6.1.3 Adéquation concrète avec le cadre théorique international et national

Les publics touchés par le service ECM@DIH de la CRB-Cf en 2022 et 2023 sont les suivants (hors activités concernant la sensibilisation grand public) :

Public nécessitant de l'inclusion ³	2022	2023
Jeunes	179	356
Adultes	15	51
Encadrants	30	37
Total	224	444

Public global	2022	2023
Jeunes	2903	1877
Responsables politiques et futur-es professionnel·les	697	747
Volontaires	50	54
Encadrant	133	118
Total	3783	2796

Au vu de ces données, 5,9% en 2022 et 15,8% en 2023 des bénéficiaires du service ECM@DIH de la CRB-Cf sont actuellement considérés comme des publics en demande/besoin d'inclusion.

Quoique ce pourcentage puisse être considéré comme faible, il doit être pris en compte des éléments suivants :

- **Évolution rapide du public en demande/besoin d'inclusion** : le service ECM@DIH de la CRB-Cf renforce rapidement depuis le programme 2022-26 son approche auprès des publics en demande/besoin d'inclusion. Il s'est rapproché des publics non-scolaires et des écoles fragilisées. Pour un public-cible non identifié initialement, le pourcentage de 15,8% est tout à fait significatif.
- **Création d'un outil de suivi de ce public en demande/besoin d'inclusion** : l'outil de suivi permet d'identifier clairement et simplement, pour chaque activité du service, si le public est considéré comme en demande/besoin d'inclusion ou non et en quoi.
- **Réflexion interne au sein du service ECM@DIH de la CRB-Cf concernant un système de suivi ex-post permettant de prendre en compte les bénéficiaires indirects** : la formation « ACADIHMIE » permet de toucher un public très diversifié qui pourra potentiellement, à son tour, toucher un public en demande/besoin d'inclusion.

6.1.4 Prise en compte du public « LNOB » dans le cadre logique

Le service ECM@DIH de la CRB-Cf n'a pas explicitement identifié dans sa théorie du changement et dans son cadre logique une priorité particulière pour le public en demande/besoin d'inclusion. Ses publics-cibles sont :

- Les responsables politiques belges et les (futurs) professionnels
- Les encadrants jeunesses
- Les volontaires ECMS
- Les jeunes mis en projet
- Le grand public (« communauté d'enthousiastes »).

La récente (programme 2022-26) prise en compte des encadrants jeunesses du public hors scolaire est une conséquence directe de la suggestion de la DGD d'aller vers le public « délaissé par l'ECMS » ou moins pris

³ Tels qu'identifiés par le service ECM@DIH de la CRB-Cf. Ce public est considéré comme en demande/besoin d'inclusion car subissant un handicap, soit scolarisé dans une école considérée comme multiculturelle avec un public défavorisé ou située dans un quartier défavorisé, soit provenant d'un centre de DPI, soit encadré par une association d'insertion socio-professionnelle.

en compte. Elle cadre également avec un renforcement de l'approche à destination des publics en demande/besoin d'inclusion.

Malgré le manque d'identification spécifique de publics en demande/besoin d'inclusion dans son cadre logique, **la Croix-Rouge a intrinsèquement une attention spécifique par rapport au public en demande/besoin d'inclusion** étant donné les éléments suivants :

- La **priorité donnée aux publics en demande/besoin « d'inclusion »** telle que définie dans son « *cadre stratégique relatif aux programmes d'inclusion* ».
- Sa volonté de développer les compétences en **Savoir, Savoir-Faire, Savoir-Être** de toutes les volontaires, en respectant leur vécu et leur différentes formes et degrés d'investissement dans leur volontariat.
- Sa volonté de mener en priorité des animations dans des **écoles travaillant avec un public en demande/besoin d'inclusion**
- Son travail avec un **public cible de professionnels** (avocat, juristes, experts, ...) travaillant lui-même avec un public en demande/besoin d'inclusion.
- Sa récente (2022) stratégie de travail avec le **public hors scolaire** qui est également composé de publics issus de quartiers fragilisés socio-économiquement.
- Son expérience de travail avec le public handicapé.

Ces approches ont été développées par les équipes du service ECM@DIH de la CRB-Cf de manière spontanée du fait de la culture de la Croix-Rouge et de son attention particulière au public en « inclusion ». Cependant, le manque de stratégie officielle concernant le public LNOB et le manque de ciblage initial de ce public font que le service ECM@DIH de la CRB-Cf, malgré son souci d'y apporter beaucoup d'attention, n'en fait pas une cible clairement définie dans son programme.

6.1.5 Relation du service ECM@DIH de la CRB-Cf avec le public en demande de protection internationale (DPI)

Une des suggestions de la DGD dans son avis relatif au programme 2022-26 de la CRB-Cf concerne la collaboration potentielle entre le service ECM@DIH de la CRB-Cf et les centres ADA (Centre d'Accueil pour Demandeur d'Asile) ou personnes en Demande de Protection Internationale.

Plusieurs interviews ont abordé cette question. Il s'est agi spécifiquement des interviews de Quentin Hupkens et Ludovica Tirocchi. D'autres interviews ont également concerné ce sujet.

A ce titre, il apparaît que :

- Le **service ECM@DIH de la CRB-Cf favorise la collaboration avec les centres ADA** via son programme ACADIHMIE qui consiste à proposer une formation en ligne sur le DIH.
- Une stagiaire, Ludovica Tirocchi, a notamment eu pour mission de **favoriser l'implication de personnes en DPI** dans le cadre de cette formation. Cette initiative a permis à 12 personnes de suivre la formation.
- Bien que faisant partie de la même organisation, les deux services (Centre ADA et ECM@DIH de la CRB-Cf) n'ont ni les mêmes missions ni les mêmes bailleurs. A ce titre, **les collaborations relèvent des initiatives de chacun des services et de leurs personnels**. Toutefois, il existe une réelle volonté de renforcer les liens.

6.1.6 Pistes d'amélioration – OS 1 Adéquation avec le cadre théorique international et national

Au vu de ce qui précède, les pistes d'amélioration suivantes sont proposées au service ECM@DIH de la CRB-Cf :

- **Expliciter** clairement dans son prochain programme DGD **sa stratégie envers le public en demande/besoin d'inclusion** et justifier ses choix stratégiques envers les publics en demande/besoin d'inclusion sans pour autant remettre en cause la mission de la CRB d'appuyer les autorités belges dans leur obligation de diffusion du DIH auprès de l'ensemble de la population en Belgique (Statuts de la CRB, statuts du Mouvement et obligation des Etats parties aux Conventions de Genève et de leurs Protocoles additionnels)
- En fonction de la justification de ses choix stratégiques, **réaliser une analyse de contexte et des parties prenantes définissant clairement le public en demande/besoin d'inclusion** qui fera l'objet des attentions du programme.
- Réaliser un test de **suivi ex-post** des bénéficiaires indirects touchés par la formation ACADIHMIE (avocats, juristes, militaires, et travailleurs d'institutions amenées à travailler avec des publics en demande/besoin d'inclusion) afin de valoriser pleinement la stratégie de démultiplication prônée par la théorie du changement.
- Définir une **stratégie de collaboration institutionnalisée** avec les centres ADA.

6.2 OS2 : Adaptation des activités à la réalité matérielle des publics en demande/besoin d'inclusion

- **OS2** : Les activités déployées sur le terrain par la CRB-Cf à destination des publics en demande de protection sociale sont-elles adaptées à la réalité matérielle de ces publics ?

6.2.1 Analyse OS 2

Le public en demande/besoin d'inclusion a des besoins spécifiques en termes de types de support (selon les publics : clarté, répétition et simplicité des messages, éléments graphiques, attractivité), de durée d'animation (plusieurs séquences courtes prenant en compte le temps d'attention) ou d'attractivité du matériel mis à disposition. En ce sens, l'adaptation des activités à la réalité matérielle des publics en demande/besoin d'inclusion est un des grands points forts du service ECM@DIH de la CRB-Cf.

Que ce soit lors des participations à ces événements (Raid Cross, ACADIHMIE, Alec et Cléa) ou lors des interviews, il apparaît que le service ECM@DIH de la CRB-Cf a créé des outils très adaptés au public en demande/besoin d'inclusion et facilitant au maximum leur implication. Il ressort des échanges les points suivants :

- **Durée d'animation** : la durée est adaptée et fait l'objet d'échange avec les encadrants. Elle permet de maintenir l'attention des participants et facilite l'appropriation des connaissances par ceux-ci.
⇒ Exemple : animation Alec et Cléa subdivisée en trois séances permettant de renforcer les acquis précédents.
- **Matériel** : le matériel facilite l'immersion dans l'animation (Raid Cross) et la participation (Alec et Cléa). Il est adapté au public et à ses capacités. On peut ainsi noter l'**usage de supports d'informations divers** (audio, pictographique, écrit,...) favorisant le maintien de l'attention. A souligner également la **redondance de l'information** sur des supports différents qui renforce l'ancrage de l'information.
Le service ECM@DIH de la CRB-Cf met également en place des initiatives facilitant l'accès des publics en demande/besoin d'inclusion aux activités. C'est ainsi qu'une stagiaire a spécifiquement eu comme rôle de faciliter l'accès des DPI à la formation ACADIHMIE via des ordinateurs.
- **Prix** : le fait que l'animation soit en principe gratuite (à l'exception d'ACADIHMIE) est un plus pour l'ensemble des bénéficiaires et particulièrement pour les plus fragiles. Il ressort toutefois que, selon les cas, l'activité peut se révéler payante à un prix accessible (mais prise en charge par l'institution accueillante et non les bénéficiaires) si elle n'est pas couverte par le subside DGD.
- **Local** : les animations s'adaptent aisément au local qui leur est dédié.
- **Expertise des animateurs-rices** : la qualité des animations repose également fortement sur l'expertise et l'aisance des animateurs-rices qui font preuve d'adaptabilité, de connaissance fine des sujets exposés et d'empathie vis-à-vis du public.
- **Adaptabilité des outils** : les animations et les outils sont adaptés en fonction des publics rencontrés. Cette adaptation est rendue possible grâce à la bonne formation des volontaires et des travailleurs réalisant les animations.

6.2.2 Pistes d'amélioration OS 2 : Adaptation des activités à la réalité matérielle des publics

En termes de point d'amélioration, il peut être suggéré de :

- **Période de l'année** : la période de l'année à laquelle l'activité se déroule a une influence sur la participation. Un choix adéquat permettra de maximiser la participation.
⇒ **Exemple** : le Raid Cross se déroulant fin de l'année scolaire, de nombreuses activités parallèles ont empêché une participation optimale.
- **Utilisation de la plate-forme en ligne « ACADIHMIE »** : bien que celle-ci ait été remise à jour, ce qui pourra jouer sur l'amélioration de la satisfaction, il apparaît une dégradation de la satisfaction quant à son accessibilité et son ergonomie lors des deux dernières éditions (2022 et 2023).

6.3 OS3 : Adaptation des activités aux préoccupations et intérêts des publics en demande/besoin d'inclusion

- **OS3** : *Les activités déployées sur le terrain par la CRB-Cf à destination des publics en demande de protection sociale sont-elles adaptées aux préoccupations et intérêts de ces publics ?*

Les préoccupations et les intérêts des publics ont été analysés via des observations participantes (4) et via des interviews (8).

6.3.1 Intérêt

L'intérêt des publics en besoin d'inclusion pour les activités est très prononcé que ce soit lors des animations Alec et Cléa, du Raid Cross ou de la formation ACADIHMIE. Le fait que le public soit considéré comme en demande/besoin d'inclusion **renforce leur intérêt** pour les animations car **certains se sentent proches des situations décrites dans les animations**.

Plus spécifiquement, le public souligne :

- **L'aspect ludique des animations** : elles permettent de mettre en scène des situations et de s'y immerger concrètement.
- **La logistique et le matériel** : ceux-ci facilitent l'immersion (costumes, dessins, enregistrement audio). Le public en demande/besoin d'inclusion est particulièrement sensible à la scénographie et à la manière d'interagir avec l'animateur-riche.
⇒ **Témoignage** : « le jeu qu'elle a réalisé permet vraiment aux élèves de vivre intégralement l'expérience alors qu'on pensait que trois heures ce serait trop long. La qualité du matériel et de l'animation y était pour beaucoup ! »
- **Les thématiques mises en avant** : les personnes en DPI ayant participé à la formation ACADIHMIE soulignent leur intérêt pour les sujets. Concernant les animations Alec et Cléa, la thématique crée directement une immersion du public ;
- **La corrélation entre le vécu de certains publics en demande/besoin d'inclusion** (victimes de catastrophes naturelles ou eux-mêmes migrants) et la réalité mise en évidence lors des animations.

6.3.2 Préoccupations

Concernant les **préoccupations** du public en demande/besoin d'inclusion, ce terme est défini par le Larousse comme suit : « *Souci vif et constant qui absorbe l'esprit au point de le détourner d'autres objets.* ». Comme *l'intérêt*, il ressort des interviews que plus le public est en demande/besoin d'inclusion plus les animations peuvent rencontrer leurs *préoccupations*. Les situations d'injustice ou d'exclusion vécues par ce public peuvent en effet faire écho aux réalités décrites dans les animations du service ECM@DIH de la CRB-Cf.

Ce fut ainsi le cas lors du Raid Cross organisé dans la région touchée par les inondations. Les jeunes ont pu faire le **lien entre leur propre situation d'urgence et celle vécue par les victimes de conflits**. En cela, l'animation a probablement rejoint leur préoccupation bien qu'aucune question d'évaluation n'ait concerné cet aspect.

En outre, d'après les interviews, les enseignants auraient tendance à moins prendre le temps de sensibiliser les jeunes en demande/besoin d'inclusion que d'autres jeunes. Or d'après un témoignage, « *C'est d'autant plus important de les éveiller à l'actualité, à l'art au beau car on les range vite dans une voie de garage.* »

Concernant les **personnes en DPI**, ayant participé à la formation « ACADIHMIE », le sujet rencontre fortement leurs préoccupations. Leurs attentes étaient également de réaliser un parcours de formation et de ne pas rester inactif durant leur présence en centres ADA. Proposer une telle formation au public en DPI permet de rencontrer les attentes de profils davantage intellectuels.

Témoignage : « C'était probablement un préjugé de ma part de penser que les résidents ADA ne seraient pas intéressés par la formation. Il faut s'adresser à ce public en demande/besoin d'inclusion directement et on espère que dans l'avenir leur statut évolue et qu'ensuite ils pourront travailler dans leur profession en Belgique et se remettre sur le marché de l'emploi en Belgique. »

En ce qui concerne les enseignants et encadrants, leurs préoccupations sont davantage liées au **message de paix et de vivre ensemble** qu'à l'apprentissage du DIH.

Témoignage : « La guerre on ne la connaît pas, on espère ne plus la vivre. Mais déjà dans la cour de récré, ils se battent. Donc cela peut faire tomber des principes sur leur vie quotidienne. L'animation est fort basée sur les droits humains. »

Témoignage : « Il faut leur ouvrir les yeux sur le fait qu'on est en paix et qu'il faut garder la paix. La paix c'est quelque chose qui se travaille. C'est comme dans la cour de récré. On essaie de raccrocher à ce qu'ils vivent mais ça se fait après l'animation. »

Témoignage : « C'est important de travailler l'empathie et la solidarité. Apprendre à nourrir cette valeur. Tous les sujets d'actualité sont les bienvenus. »

6.3.3 Pistes d'amélioration OS3: Adaptation des activités aux préoccupations et intérêts des publics

Il ressort de l'évaluation que le public en demande/besoin d'inclusion a une sensibilité particulière par rapport au sujet des animations du fait des difficultés qu'il a lui-même traversées. **S'adresser à ce public renforce l'adéquation avec leurs préoccupations.**

Les pistes suivantes pourraient permettre de renforcer l'adéquation avec les préoccupations du public :

- **Détermination du public-cible :** Identifier au sein du public belge les **personnes principalement préoccupées par le DIH**, telles que les personnes en demande/besoin d'inclusion qui vivent déjà des injustices ou de la discrimination.
- **Prolongement de la thématique abordée par le service ECM@DIH de la CRB-Cf vers les questions de vivre ensemble :** cela permettrait de rencontrer davantage l'attente des encadrants qui utilisent l'animation. Parler de **vivre ensemble, des droits humains, des conditions néfastes de la polarisation des sociétés et d'un idéal de paix entre les peuples** permettrait de **créer davantage de connexions** avec le vécu des jeunes.

6.4 OS4 : Efficacité et pertinence des activités

OS4 : Apprécier l'efficacité et la pertinence des activités actuellement mises en place par le service ECM@DIH de la CRB-Cf à destination des publics en demande de protection sociale.

6.4.1 Efficacité

Au niveau formel

L'efficacité est définie par l'OCDE comme la « Mesure dans laquelle les objectifs et les résultats de l'intervention ont été atteints, ou sont en train de l'être »⁴.

A ce titre, l'efficacité doit être déterminée par les objectifs que s'était fixés le service dans le programme DGD 2022-26. Le service ne s'étant pas fixé des objectifs précis concernant les publics en demande/besoin d'inclusion, il n'est pas possible d'en estimer l'efficacité proprement dite.

Il est toutefois important de relever qu'**au vu des résultats pour 2022 et 2023, tous les objectifs du cadre logique sont atteints, voir dépassés à l'exception de celui concernant le public Hors Monde Scolaire qui reste légèrement en deçà des attentes.**

Il n'y a cependant pas vraiment de doute quant à la capacité du service ECM@DIH de la CRB-Cf à atteindre ses objectifs au terme des cinq ans du programme. Il s'agira d'être attentif à **investir davantage dans la mobilisation des publics Hors Monde Scolaire**, ce public étant plus difficilement identifiable et mobilisable que le public scolaire.

L'efficacité est donc globalement très bonne.

Toutefois, le cadre logique pourrait mieux rendre compte de cette efficacité en évaluant les **effets indirects** du programme afin de connaître la réelle mise en application des principes du DIH par les publics spécialisés : avec combien de personnes ont-ils utilisé des principes du DIH lors de leur activité professionnelle ? En quoi cette application du DIH leur a permis de mieux vivre ?

Vu l'affinité particulière de la Croix-Rouge envers les **publics en demande/besoin d'inclusion**, il serait important que le cadre logique prenne en compte ces publics et identifie en quoi le DIH pourrait être un vecteur de soutien envers eux. Dans le cadre des personnes en DPI, le lien avec leur situation et leurs familles restées au pays semble faciliter des sensibilisations au DIH.

Au niveau du fond

L'efficacité peut aussi être évaluée en fonction de l'impact que les activités d'ECM de la Croix-Rouge ont sur les publics-cibles en demande/besoin d'inclusion.

A ce titre, il peut être relevé :

Concernant Alec et Cléa :

- le public scolaire se sent **concerné et impacté par l'animation** « Alec et Cléa ». Le jeu développe de l'empathie et du dialogue en classe.
 - ⇒ **Témoignage** : « *La classe était fragile à cause de leur mixité sociale, de leur fragilité scolaire. Le fait de mettre des mots sur ce qui se passe et de le travailler c'est important pour eux. Ça permet de surmonter leurs difficultés et de les ouvrir à l'écoute de l'autre.* »
 - ⇒ **Témoignage** : « *Il est important de travailler l'empathie et la solidarité et d'apprendre à nourrir ces valeurs.* »
- **La mixité sociale des classes est vue comme un plus** car elle favorise le dialogue entre ceux ayant vécu des injustices liées au DIH et les autres.

⁴ <https://www.oecd.org/fr/cad/evaluation/criteres-cad-evaluation.htm>

- ⇒ **Témoignage** : « on a eu le regard de civils en temps de guerre et on a des jeunes qui ne connaissent pas ces réalités. Il y a eu des interactions entre ces deux groupes de jeune. »
- **L'animation est vue comme un support pour aller plus loin.** Elle s'intègre ainsi aisément dans un champ d'action plus vaste (création de pièces de théâtre, d'expositions, ...)
- ⇒ **Témoignage** : « 10 jeunes ont réalisé un projet sur base du paintball et ont rédigé toute une série de règles basées sur le DIH en l'incluant dans une mise en scène. Ils ont présenté leur jeu aux 40 autres membres du groupe ».
- **L'animation permet de sensibiliser les familles des jeunes**
- ⇒ **Témoignage** : « Certaines familles sont quelquefois très extrémistes. C'est bien que les enfants soient porteurs de message de paix dans leurs familles aussi. C'est super important. »
- **L'animation est efficace car l'animateur-riche est externe, professionnel, connaît son sujet et en parle aisément.** L'impact ne serait pas le même si l'enseignant réalisait lui-même l'animation (même si cela permettrait de toucher davantage de bénéficiaires).
- ⇒ **Témoignage** : « [L'animatrice] va apporter sa conviction, et la vivre plus que l'enseignant. C'est pertinent. [L'animatrice] est passionnée. C'est important pour les élèves de voir une nouvelle « tête ». »
- ⇒ **Témoignage** : « C'est important qu'ils rencontrent concrètement des intervenants venant d'institutions [extérieures]. Cela peut permettre de créer des vocations, créer des idées de bénévolat. Il y a une méconnaissance de la guerre mais aussi des institutions qui gravitent autour de nous. La personne invitée a aussi une posture d'expert dans le domaine. Il faut absolument appréhender profondément des animations pour être crédible et s'en imprégner. »
- **L'animation n'a pas d'effet particulier en termes de démultiplication** car elle ne vise pas spécifiquement à former un grand nombre de formateur-rices mais à toucher directement les bénéficiaires. Cette stratégie permet toutefois de former progressivement les encadrant-es. Comme mentionné ci-dessus, l'impact sur les bénéficiaires est plus important que si l'enseignant réalisait lui-même l'animation.

Concernant le Raid Cross :

- Le jeu a une **grande capacité immersive** qui favorise la compréhension du DIH et la rend accessible à tout un chacun.
- Le jeu peut permettre **d'éventuels liens entre les situations d'urgence vécues par des victimes de conflit et des situations d'urgence locales** (inondations) ou des impacts de situations d'urgence internationales (réfugiés ukrainiens en Belgique), notamment sur le déplacement des victimes et le soin qui leur est apporté.
- ⇒ **Témoignage** : « Il est important de faire le parallèle entre la guerre et les inondations. Quand on regarde le profil des victimes des inondations : il y a des morts, des enfants, perte d'emploi de maison, fragilisés socio-économiquement. Finalement : une victime, quelle qu'elle soit, est face à une même situation. »
- Questionnement sur **l'efficacité de l'activité** : le rapport entre le nombre d'animateurs mobilisés et le nombre des participants est à questionner. Lors des deux exemples analysés dans cette étude, les Raid Cross avaient rassemblé respectivement 80 et 30 personnes pour une quarantaine d'animateurs. Or, la structure mise en place doit permettre d'aisément accueillir 120 à 150 animés pour le même nombre d'animateurs.

Concernant ACADIHMIE :

- **Grande satisfaction** : en 2022 et 2023, 90% des participants déclarent que leurs attentes sont rencontrées et 80% que leurs compétences ont été renforcées.
- **Evaluation mitigée des modules** : a contrario, la satisfaction vis-à-vis des modules de formation est moins élevée et oscille entre 50 et 60 %⁵.

⁵ Voir évaluations de satisfactions menées au terme des éditions 2022 et 2023.

- **Implication de personne en DPI** : la décision du service ECM@DIH de la CRB-Cf de proposer la formation aux personnes en DPI est un plus même si cela reste une expérimentation et demande des adaptations logistiques et le recours à un-e facilitateur-riche. Cela permet à ces personnes de se **sentir valorisées** et de bénéficier de **formations plus intellectuelles** que celles habituellement proposées dans les centres ADA.
 - ⇒ **Témoignage** : « *Il faut s'adresser à ce public vulnérable directement. Et on espère que dans l'avenir leur statut évolue et qu'ensuite ils pourront travailler dans leur profession en Belgique et se remettre sur le marché de l'emploi en Belgique. Cette formation permet de continuer à former ces personnes. C'est nécessaire pour leur émancipation.* »
- **Facilité d'accès via la plateforme en ligne** : Le fait que la formation soit en ligne est considéré comme un plus même si cela revêt également des difficultés logistiques (accès au matériel, connexion,...) et que certains problèmes techniques se soient posés dans la dernière édition.
 - ⇒ **Témoignage** : « *Au départ, la formation était en présentiel et était organisée à Bruxelles et en soirée. C'était à charge des DPI à s'organiser pour suivre la formation. Le passage au virtuel a rendu la participation beaucoup plus simple.* »
- Le **suivi du nombre de bénéficiaires indirects dans le cadre de la formation ACADIHMIÉ** via une évaluation ex-post pourrait permettre de mieux connaître le réel impact sur des publics en demande/besoin d'inclusion.

Pistes d'améliorations – efficacité :

- Si le service ECM@DIH de la CRB-Cf devait prendre la décision de mener des actions spécifiques envers le public en demande/besoin d'inclusion, **le cadre logique du prochain programme devrait explicitement prendre en compte ce public** et comporter des indicateurs permettant d'évaluer en quoi le DIH a pu être bénéfique dans leur vie quotidienne.
- Bien qu'il ne soit pas toujours aisé d'inscrire une activité dans un processus plus large, les animations sont toujours plus riches quand elles débouchent sur des **mises en action concrètes** des participants qui, à leur tour, peuvent construire un projet de sensibilisation, d'expression orale, artistique. Les personnes en demande/besoin d'inclusion et leurs encadrants sont sensibles à cette mise en projet. Actuellement, **18% du public en Monde Scolaire et 12% du public Hors Monde Scolaire sont mis en projet.**
- Lorsque l'animation est le point de départ à la construction d'un projet plus large, ce projet peut lui-même **générer des impacts supplémentaires** à valoriser dans un cadre logique (bénéficiaires indirects, meilleur ancrage des messages, démultiplication de l'action, ...)

*Attention, cette piste d'amélioration nécessite des **moyens supplémentaires au niveau du service ECM@DIH** de la CRB-Cf afin de permettre le suivi de ces mises en projet. Garder une offre de service diversifiée est probablement la piste à privilégier pour associer moyens disponibles, qualité de service, impact et efficience.*

- Les **échanges au sein d'un public mixte** (en demande/besoin d'inclusion et non en demande/besoin d'inclusion) sont vus comme sources d'enrichissement mutuels. Ils seraient à valoriser.
- La **collaboration avec les services ADA** est possible et est source d'enrichissement pour les personnes en DPI. Elle est toutefois peu naturelle : complexité institutionnelle, segmentation des services, manque de communication, objectifs et publics-cibles différents. Elle dépend fortement d'initiatives personnelles. L'identification potentielle du public « DPI » dans la théorie du changement et dans le cadre logique du service ECM@DIH de la CRB-Cf permettrait **d'institutionnaliser la collaboration.**
- Le **Raid Cross** est un outil très élaboré et potentiellement très efficace mais sa mise en pratique n'est pas complètement efficiente (manque de participants, organisation complexe nécessitant beaucoup de volontaires et de personnels). **Identifier des collaborations** qui garantiraient une

large participation permettrait de remotiver les équipes autour de l'outil et de le revaloriser → festivals, rassemblements scouts, journées scolaires, ...

- Particulièrement en ce qui concerne les publics en demande/besoin d'inclusion, **maintenir des animations réalisées par les équipes salariées et volontaires du service ECM@DIH de la CRB-Cf** en lien directs avec les publics cibles est essentiel pour garantir leur efficacité et leur impact. Une offre d'animations autoportée peut être développée mais doit être vue comme complémentaire et n'aura probablement pas un impact aussi qualitatif que les animations menées en direct.

6.4.2 Pertinence

Mandat et mission spécifique à la CRB-Cf

La pertinence est définie par l'OCDE comme la « *Mesure dans laquelle les objectifs et la conception de l'intervention correspondent aux besoins, aux politiques et aux priorités des bénéficiaires, du pays, de la communauté internationale et des partenaires/institutions et demeurent pertinents même si le contexte évolue.* »

La question de la pertinence au sein du service ECM@DIH de la CRB-Cf est spécifique car la CRB-Cf a, du fait de son mandat, ses propres priorités. La pertinence n'est donc pas liée aux bénéficiaires mais, pour reprendre la définition, *aux besoins et aux politiques du pays et de la communauté internationale.*

Comme le résume une personne interviewée : « *C'est le mandat de la Croix -Rouge de sensibiliser les jeunes au DIH. La question de la pertinence ne se pose pas car ça fait partie du mandat de la Croix-Rouge.* »

En effet, l'une des missions de la Croix-Rouge de Belgique est de « *Propager les principes fondamentaux du Mouvement et du droit international humanitaire afin de développer, au sein de la population, les idéaux de paix, de respect et de compréhension mutuels entre tous les hommes et tous les peuples.* »

Pertinence pour le public-cible en demande/besoin d'inclusion

Cette évaluation étudie toutefois la question de la pertinence vis-à-vis du public-cible en demande/besoin d'inclusion. A ce titre, il peut être relevé :

Concernant Alec et Cléa :

- **Impact de l'animation sur les familles des élèves** : les élèves dialoguent avec leurs familles et les sensibilisent aux contenus de l'animation.
- **Développement du dialogue entre élèves en demande/besoin d'inclusion et les autres** favorisant la compréhension de la situation des personnes en demande/besoin d'inclusion.
- **Adéquation avec les valeurs de l'ECMS** : dans un contexte où les ONG et les associations concentrent leur effort sur les enjeux locaux et des thématiques qui préoccupent directement les Belges telles que l'environnement, la santé, la pauvreté locale ou la migration, les animations Alec et Cléa permettent de se connecter au sort d'autrui et incarnent pleinement les valeurs de l'ECMS « Citoyenneté Mondiale et Solidaire ».

Concernant le Raid Cross :

- **Aspect ludique et réaliste** : le Raid Cross facilite la prise de conscience des participants, leur compréhension de l'utilité du DIH et de l'action humanitaire guidée par les Principes fondamentaux.
- **Potentiel médiatique et nombre de bénéficiaires potentiellement élevés** étant donné son aspect spectaculaire et le large public qu'il peut potentiellement toucher.
- Le jeu peut permettre **d'éventuels liens entre les situations d'urgence vécues par des victimes de conflit et des situations d'urgence locales** (inondations) ou des impacts de situations d'urgence internationales (réfugiés ukrainiens en Belgique), notamment sur le déplacement des victimes et le soin qui leur est apporté.

⇒ Témoignage : « Il est important de faire le parallèle entre la guerre et les inondations. Quand on regarde le profil des victimes des inondation : il y a des morts, des enfants, perte d'emploi de maison, fragilisés socio-économiquement. Finalement : une victime, quelle qu'elle soit, est face à une même situation. »

Concernant ACADIHMIE :

- **Réponse aux besoins de professionnels** : la formation ACADIHMIE répond aux besoins et attentes de son public. Ce public professionnel ou aux études a besoin de formations spécifiques et concrètes pour améliorer la qualité de son travail.
- **Facteur de démultiplication potentiellement important** : les professions du public pourraient favoriser une démultiplication de l'impact au service de personnes en demande/besoin d'inclusion. Cette piste est cependant à évaluer via des enquêtes et évaluations ex-post.
- **Valorisation et inclusion des personnes en DPI** : leur implication dans ce dispositif de formation est source d'inclusion, valorise leur potentiel intellectuel et diffuse le DIH au plus près de personnes ayant été potentiellement victimes des violations du DIH.

Pistes d'amélioration - pertinence :

- **L'identification de personnes en demande/besoin d'inclusion** pour lesquelles la connaissance du DIH serait un *atout direct* pourrait être un vecteur renforçant la pertinence : groupes de femmes migrantes et/ou sans papiers, associations de soutiens aux migrants, ...
- Dans le respect des mandats de la CRB-Cf, **la création d'une étape d'animation favorisant la réflexion sur le vécu des participants** : après avoir été sensibilisé au DIH, à ses règles et au rôle de la Croix-Rouge, une étape interrogeant les participants sur la façon dont ils sont un maillon du vivre ensemble et acteur-rices quant à l'atténuation des souffrances au quotidien pourrait leur permettre d'ancrer davantage l'animation dans leur vécu.

6.5 OS5 : pistes de réflexion pour faire évoluer les thématiques

OS5 : proposition de pistes de réflexion pour faire évoluer les **thématiques et les dispositifs pédagogiques** proposés par le service ECM@DIH de la CRB-Cf aux publics en demande de protection sociale pour rencontrer plus efficacement leurs réalités.

6.5.1 Thématique

Comme déjà évoqué auparavant, le mandat de la CRB-Cf est explicite concernant l'objectif de **sensibiliser tous les publics au DIH**. L'appropriation de cette thématique est toutefois différente en fonction des publics.

Elle se révèle très forte dans le cadre de la formation « ACADIHMIE » qui est destinée à un public ayant réalisé une démarche proactive afin d'y participer, notamment pour des raisons professionnelles.

Concernant le public en demande/besoin d'inclusion, le DIH est une porte d'entrée intéressante mais pas suffisante pour rencontrer réellement leurs préoccupations. Sans s'en détourner, la thématique du DIH pourrait être prolongées par des étapes d'animations permettant de rencontrer des préoccupations plus concrètes des encadrants et des publics en demande/besoin d'inclusion. Les encadrants soulignent en effet l'importance du message de paix, de solidarité, de vivre-ensemble, de sensibilisation au sort d'autrui et d'empathie.

⇒ **Témoignage** : « *Il faut leur ouvrir les yeux sur le fait qu'on est en paix et qu'il faut garder la paix. La paix c'est quelque chose qui se travaille.* »

Le prolongement de la thématique :

- renforcerait la légitimité du message ;
- permettrait au public de se sentir davantage concerné ;
- faciliterait la mise en projet des publics à propos de thématiques proches de leurs vécus.

6.5.2 Dispositifs pédagogiques

Comme déjà mentionné dans le chapitre concernant l'aspect organisationnel et matériel des animations, les dispositifs pédagogiques s'avèrent extrêmement bien conçus et construits. Ils conviennent particulièrement aux publics en demande/besoin d'inclusion grâce leur clarté, aux supports pédagogiques, à la répétition des messages, à l'intervention d'une personne externe.

Il est à noter que les animations gagnent en **impact** quand un dialogue s'établit entre des jeunes ayant été victimes d'injustices liées à des violations du DIH et ceux n'ayant pas vécu de telles situations. Ce dialogue renforce la **cohésion du groupe et l'empathie**. Laisser une place au sein des animations pour **la prise de parole, les témoignages et les échanges entre participants** pourrait être une piste d'amélioration du dispositif.

Les encadrants et les jeunes apprécient particulièrement que l'animation soit réalisée par un-e employé-e de la CRB-Cf, éventuellement accompagné-e d'un-e bénévole. Le **maintien d'animations mises en œuvre directement est donc très important** pour garantir la qualité de l'animation, son impact sur les publics-cibles et la visibilité institutionnelle de la Croix-Rouge. Il nécessite des ressources humaines en nombre suffisant.

Si des choix institutionnels devaient être posés en termes de priorisation du temps de travail du personnel ECMS de la Croix-Rouge, il pourrait être intéressant de proposer en ligne des animations autoportées pour les publics moins fragiles et d'orienter davantage le temps de travail du personnel vers les publics en demande/besoin d'inclusion. Ceux-ci ont en effet besoin qu'une personne incarne un message et puisse vulgariser son propos.

L'impact des animations est maximal lorsque celles-ci initient un projet de plus grande envergure. Comme elle le fait déjà en partie, la CRB-Cf devrait prioriser les dispositifs pédagogiques s'inscrivant dans une démarche pédagogique de **mise en projet sur le long terme coconstruits** par les jeunes.

6.6 OS6 : pistes d'action pour renforcer les compétences des collaborateur-rices ECM

OS6 : proposition de pistes d'action pour faire évoluer les compétences des collaborateur-rices responsables d'activités ECM afin de concilier le respect des principes « Do no harm » et « Leave no one behind » dans la mise en œuvre des activités à destination des publics en demande de protection sociale.

Il n'existe malheureusement pas de chemin précis pour renforcer les compétences des collaborateurs-rices concernant l'approche sur les publics en demande/besoin d'inclusion. Certaines formations peuvent être suivies sur les thématiques du « leave no one behind » ou sur le suivi-évaluation. Toutefois, elles sont peu nombreuses et ponctuelles. Certaines pistes peuvent cependant émerger permettant un renforcement des compétences. Elles sont toutes articulées autour du réseautage et de l'apprentissage mutuel :

6.6.1 Continuer la réflexion au sein du secteur ECMS

Le service ECM@DIH de la CRB-Cf est déjà impliqué dans les **échanges au sein du GT-ECMS de la fédération ACODEV**. Ce GT réfléchit actuellement à la prise en compte du LNOB dans les programmes de ses membres. Cette réflexion collective doit permettre d'établir une ligne de conduite claire et une stratégie de plaidoyer à propos de la DGD. C'est le moyen le plus aisé et opérationnel de garder le service ECM@DIH de la CRB-Cf à jour dans ses connaissances concernant le LNOB et comparativement aux autres ONG belges.

6.6.2 Favoriser le réseautage comme source de formation

Certaines institutions ont déjà passé des caps significatifs en ce qui concerne l'inclusion et le LNOB.

Tout d'abord, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, en tant que mouvement et plus spécifiquement la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, dispose de compétences multiples. Dans une perspective d'échange d'expériences et de bonnes pratiques, identifier des personnes-clés maîtrisant les concepts d'inclusion, de public en demande/besoin d'inclusion ou ayant déjà établi des systèmes de suivi-évaluation adapté à ces publics doit être une piste sérieuse de renforcement de capacités en interne. La Fédération Internationale dispose également d'une formation en ligne concernant la protection, le genre et l'inclusion : <https://www.ifrc.org/fr/notre-travail/inclusion-protection-et-engagement/protection-genre-et-inclusion-pgi>

Dans le même ordre d'idée, le réseautage avec d'autres organisations du mouvement, telles que la Croix-Rouge Jeunesse peut être une source d'apprentissage et d'échanges de bonnes pratiques.

Ensuite la GIZ, qui a mené à bien une réflexion d'envergure concernant le principe de Leave No One Behind et la création d'indicateurs spécifique à cette question. La méthodologie qui y est développée peut servir d'ancrage pour la propre réflexion du service ECM@DIH de la CRB-Cf concernant sa stratégie future. https://www.poverty-inequality.com/wp-content/uploads/2021/02/GIZ-2021-L%E2%80%99importance-des-indicateurs-pour-le-principe-LNOB_FR.pdf

Finalement, des travaux de recherche sont en cours en Belgique afin de forger une meilleure compréhension de la vulnérabilité de la population belge. La création d'un « **Indice belge de défavorisation multiple** », nommé « BIMD » est une piste significative et scientifiquement étayée pour cartographier la vulnérabilité en Belgique. Reposant sur 6 critères (éducation, emploi, revenus, logement, criminalité et santé), il propose une carte consultable en ligne <https://bimd.sciensano.be/fr/tool> qui peut être un point de départ à la réflexion. Créer un **dialogue avec ces chercheurs** (n'ayant malheureusement pas répondu aux sollicitations du consultant) dans le cadre du GT-ECMS pourrait être une piste d'apprentissage très intéressante.

6.6.3 Favoriser les échanges de compétences et les collaborations avec les services ADA

Bien que les priorités stratégiques soient différentes entre **le service ECM@DIH** de la CRB-Cf et **les centres ADA**. **Envisager des formations croisées et des échanges entre ces services serait profitable aux deux services** : le service ECM@DIH de la CRB-Cf formant le personnel des centres ADA au droit international humanitaire et le personnel des centres ADA invitant des groupes mobilisés par le service ECM@DIH de la CRB-Cf à des activités spécifiques dans ses centres.

7 Conclusions et recommandations

7.1 Conclusions

Concernant le principe de « Leave No One Behind », le service ECM@DIH de la CRB-Cf a commencé un **tournant important** dans ses pratiques afin de davantage prendre en compte le public en demande/besoin d'inclusion et ses spécificités. Cela se marque par :

- le tableau de suivi des publics en demande/besoin d'inclusion réalisé et complété en 2022 et 2023,
- le souci constant de diversifier son public scolaire et non-scolaire,
- la volonté d'inclure des volontaires fragilisés,
- ses démarches pour inclure les personnes en DPI dans sa formation « ACADIHMIE »,
- la thématique de la présente évaluation à mi-parcours.

Cependant **l'approche doit à l'avenir se structurer** afin de :

- se conformer aux propres objectifs de la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en termes d'inclusion,
- déterminer clairement sa propre définition d'un public en demande/besoin d'inclusion,
- inclure des objectifs chiffrés dans son prochain programme en termes d'inclusion,
- prendre en compte et suivre quantitativement et qualitativement les publics indirects.

Concernant **l'adaptation des activités à la réalité matérielle des publics**, toutes les personnes interviewé-es ont souligné la très grande qualité de celles-ci tant sur le fond que sur la forme, leur haut degré de pertinence pour un public fragilisé et leur efficacité. Sont appréciés les supports et la mise en scène particulièrement adaptés. Le recours à des intervenants de la CRB-Cf expérimentés et s'adressant directement au public-cible est une véritable plus-value et renforce la pertinence et l'impact des messages véhiculés. En ce qui concerne la formation « ACADIHMIE », son ouverture au public des centres ADA est une expérimentation à poursuivre et est facilité par son accès en ligne qui est indéniablement un avantage.

L'intérêt du public en demande/besoin d'inclusion est rencontré grâce au caractère ludique des interventions, à la scénographie très travaillée et aux thématiques mises en avant.

Les animations **rencontrent cependant moins les préoccupations** du public en demande/besoin d'inclusion. Le public, même jeune, se *sent concerné* par la guerre et son impact sur la société plutôt que *préoccupé*. Un prolongement des animations afin d'aborder les **valeurs de paix et de vivre-ensemble ainsi qu'un dialogue basé sur le vécu** des participants seraient des évolutions permettant de mieux rencontrer leurs préoccupations.

L'**efficacité** vis-à-vis des publics en demande/besoin d'inclusion est considérée comme très bonne que ce soit en considérant les indicateurs de résultat ou en considérant les retours des personnes interviewées. L'objectif recherché par le service ECM@DIH de la CRB-Cf via ses animations est atteint. Cependant, l'**efficacité** peut être améliorée concernant le suivi des effets indirects et l'énergie déployée pour certaines activités (Raid Cross). Il est possible de mieux valoriser les effets et les impacts des activités menées par le service ECM@DIH de la CRB-Cf en réalisant un **meilleur suivi ex-post** et en **harmonisant davantage le cadre logique avec les actions réellement menées**.

La **pertinence** des activités est forte et en lien avec le dialogue qu'elle permet de générer. Ce dialogue est d'autant plus fort qu'il **met en contact des publics mixtes** et qu'il **s'appuie sur le vécu des publics**. La pertinence est maximale pour les publics professionnels de la formation « ACADIHMIE » qui pourront à leur tour toucher des publics en demande/besoin d'inclusion. Il est nécessaire de pouvoir **évaluer l'impact indirect généré** par ce public.

7.2 Recommandations

7.2.1 Création d'une note stratégique « Inclusion » propre au service ECM@DIH de la CRB-Cf

Avant toute modification de programme ou de projet, le service ECM@DIH de la CRB-Cf devrait se pencher sur **ses propres objectifs concernant le public en demande/besoin d'inclusion**. Ces objectifs devront prioritairement s'articuler sur la **stratégie « inclusion » de la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge** et se l'approprier. Ils pourront également tenir compte des éléments suivants :

- Le cadre proposé par la DGD sur base du « Leave No One Behind » et de l'invitation à toucher les publics peu ou pas touchés par l'ECMS
- Le cadre réflexif élaboré par le GT-ECMS d'ACODEV
- Les propres volontés et objectifs du service.

Cette **note stratégique « inclusion »** doit permettre de justifier les choix posés par le service ECM@DIH de la CRB-Cf en termes de :

- définition propre au service de ce qu'est un public en demande/besoin d'inclusion
- proportion de personnes en demande/besoin d'inclusion dans le public-cible
- usage d'une stratégie de démultiplication (en direct ou non avec le public en demande/besoin d'inclusion)
- suivi-évaluation concernant le public en demande/besoin d'inclusion

Cette note stratégique sera également un document important à détenir et à mettre en œuvre en vue du **prochain screening des ONG belges**.

7.2.2 Formulation du programme

Lors de la rédaction du prochain programme, il sera important que le service ECM@DIH de la CRB-Cf réalise une **analyse de contexte et une identification basée sur sa note stratégique « inclusion »** permettant de cibler précisément ses bénéficiaires en demande/besoin d'inclusion, de définir une stratégie les concernant et de justifier ces choix. Cette justification devra permettre de préciser en quoi ce public est, selon la >CRB-Cf, un public en demande/besoin d'inclusion et répond aux définitions du principe d'inclusion défendu par la FICR et/ou aux principes du LNOB.

Ces publics devraient ensuite trouver une **place clairement identifiée au sein du cadre logique et de la théorie du changement**.

7.2.3 Adéquation entre le cadre logique et les activités mises en œuvre

Le cadre logique 2022-26 a été rédigé afin de souligner **l'importance de la démultiplication en priorisant la formation de formateurs et de personnes relais**. Cependant, dans les faits, le service ECM@DIH de la CRB-Cf réalise de nombreuses animations directement avec **des publics-cibles finaux qui n'ont pas vocation à être des personnes relais**.

Du point de vue du service ECM@DIH de la CRB-Cf, **chaque animation est vue comme un moyen de former le ou la responsable du groupe bénéficiaire**. En cela, le cadre logique est bien complet mais, dans les faits, le service ECM@DIH de la CRB-Cf en fait *plus* que ce qu'il est mentionné dans le cadre logique car il ne prend pas en compte les jeunes ayant bénéficié d'une animation et qui ne se sont ensuite pas mobilisés pour mener une action de sensibilisation.

Cette posture du service ECM@DIH de la CRB-Cf se comprend car celui-ci accorde beaucoup d'importance au contact direct avec les publics-cibles finaux (jeunes, enfants). Les **enseignants et animateurs plébiscitent** d'ailleurs largement **les interventions directes des animateurs** et des

animatrices plutôt que l'usage en autonomie d'un outil d'animation, particulièrement pour un public en demande/besoin d'inclusion. Cela se comprend par :

- L'expertise des animateur·rices sur un sujet complexe (DIH), sa capacité de vulgarisation et d'exemplification ;
- La rupture du quotidien que représente la venue d'un·e animateur·rice externe ;
- La création d'une dynamique participative dans la classe ou le groupe animé ;
- L'incarnation d'une institution par l'animateur·rice.

En termes de démultiplication, il **serait plus efficace de travailler uniquement avec un public-cible de formateurs** car celui-ci pourrait réaliser les animations en autonomie. **Cependant la CRB-Cf aurait à y perdre à long terme du fait :**

- Du manque de mise en lumière de son image qui en découlerait (pas de personnification de son institution via son animateur) ;
- Du caractère moins impactant d'une animation réalisée par un animateur ou un enseignant « habituel », particulièrement avec un public en demande/besoin d'inclusion ;
- De l'importance pour un public en demande/besoin d'inclusion de rencontrer des personnes expérimentées en capacité de vulgariser et d'exemplifier leur discours ;
- Du risque d'isolement de l'institution par manque de contact direct avec le grand public. Ce risque aura à termes comme conséquence une perte d'aura de la CRB-Cf, une perte de volontaires et de dons.

Donner une place importante au public en demande/besoin d'inclusion, favoriser le contact direct avec les jeunes et multiplier les mises en projet nécessitera un maintien voire un développement des ressources humaines du service. Favoriser une mixité des approches (mise en projet, animations ponctuelles, offre d'animations autoportées, etc.) est probablement la voie la plus réaliste pour mettre en adéquation les ressources humaines disponibles, la qualité des interventions et l'efficacité.

Le service ECM@DIH devrait donc clarifier sa stratégie et renforcer la concordance de son cadre logique avec ses pratiques de terrain.

7.2.4 Pédagogie par projet

Le service ECM@DIH de la CRB-Cf favorise déjà fortement la pédagogie par projet. Actuellement, **18% du public en Monde Scolaire et 12% du public Hors Monde Scolaire sont mis en projet**. Cette pédagogie est à favoriser car elle permet :

- Plus d'impact à long terme en termes de compréhension et mobilisation des concepts par les publics-cibles ;
- De renforcer la démultiplication des activités de sensibilisation de la CRB-Cf.

7.2.5 Adaptation du message en lien avec les préoccupations des publics

L'équilibre entre le mandat de la Croix-Rouge de Belgique et la rencontre des préoccupations du public-cible en demande/besoin d'inclusion n'est pas chose aisée. Il pourrait cependant être possible de renforcer l'adéquation avec leurs préoccupations grâce à notamment :

- Une identification de **publics-cibles** pour lesquelles la **connaissance du DIH serait un atout direct**, le public en demande/besoin d'inclusion est particulièrement adéquat à ce niveau ;
- Un **lien pédagogique plus fort avec leurs vécus** (situation de vulnérabilité, catastrophes naturelles, déplacement,...) grâce notamment à une prolongation **de la thématique du DIH vers les questions de paix et de vivre-ensemble.**

7.2.6 Suivi des effets et impacts

Le travail du service ECM@DIH de la CRB-Cf est actuellement potentiellement sous-estimé car certains impacts potentiels ne sont pas suivis.

Le service ECM@DIH de la CRB-Cf réfléchit à la mise en place d'un système de **suivi ex-post de certaines animations**. Il est **important de persévérer dans cette voie** afin de connaître plus précisément l'usage des compétences acquises et le nombre de personnes en demande/besoin d'inclusion éventuellement touchées indirectement par les formations dispensées lors de ACADIHMIE.

La fin du programme 22-26 devrait pouvoir permettre d'évaluer les potentiels impacts indirects de la formation ACADIHMIE afin d'éventuellement leur réserver une place dans le futur cadre logique.

Le suivi des publics en demande/besoin d'inclusion tel que mis en place actuellement par le service ECM@DIH de la CRB-Cf est à articuler avec une future « note stratégique « inclusions » ». Il pourrait prendre la forme du système de suivi mis en place actuellement.

7.2.7 Réseautage

La prise en compte des **publics en demande/besoin d'inclusion** dans les activités d'ECMS est actuellement une question prégnante pour beaucoup d'ONG. Continuer à échanger au sein de la fédération et favoriser la co-construction d'un cadre commun théorique permettraient d'établir une compréhension commune, d'améliorer le suivi et la prise en compte des publics en demande/besoin d'inclusion. Le dialogue avec la DGD en ce sens serait également un plus.

8 Liste des annexes

1. Termes de références
2. Offre de service
3. Rapport de démarrage
4. Cadrage théorique
5. Réunion de restitution du cadrage théorique et grille d'évaluation 26 mars 2024
6. Bilan Rencontre volontaires CRB-Cf 2 mars 2024

Evaluation concernée

Titre du projet	Evaluation de l'opérationnalisation du principe <i>Leave no one behind</i> (LNOB) par la Croix-Rouge de Belgique – Communauté francophone dans ses activités d'éducation à la citoyenneté mondiale financées par la Direction Générale de Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD) et formulation de recommandations permettant d'ajuster l'intervention
Dates de l'évaluation (du... au...)	du mois de février 2024 au mois de septembre 2024
Période de mise en œuvre du projet (mi-parcours, année 4, etc.)	Mi-parcours du PA 2022-2026
Liste des partenaires impliqués	Secteur ACODEV
Nom de l'évaluateur.trice/du bureau	Benoit NAVEAU - Evalueur indépendant

Elaboration et validation

Editeur.trice (responsable de la rédaction de la réponse managériale)	Service Education à la citoyenneté mondiale, Communication et Droit international humanitaire (ECMCDIH), Croix-Rouge de Belgique - Communauté francophone
--	---

Mise en contexte

Breve description du contexte de l'évaluation	Après deux années d'exécution de son programme, le service ECMCDIH de la CRB-Cf souhaite évaluer, à mi-parcours, l'adéquation des activités menées auprès des personnes en demande de protection sociale avec le cadre théorique national et international actuel proposé pour la mise en œuvre du principe « Leave no one behind » et avec les réalités et les besoins des publics en demande de protection sociale (il s'agit de questionner les dispositifs pédagogiques et les thématiques mobilisés pour ces publics).
Breve description du fondement de la réponse managériale	Les éléments constituant la réponse managériale ont fait l'objet d'un atelier rassemblant l'ensemble de l'équipe du service le 10/10/2024 et d'une consolidation par la direction du service
Engagement en termes de suivi de la réponse managériale (fréquence indicative)	Cette réponse managériale fera l'objet d'un suivi une fois par an

Traitement des recommandations

Reproduire le classement des recommandations tel que proposé dans le rapport final d'évaluation

Recommandation 1 : Création d'une note stratégique « Inclusion » propre au service ECM@DIH de la CRB-Cf

A qui est-elle adressée ?	SERVICE ECMCDIH
Est-elle acceptée ? (Oui/Non/Partiellement)	OUI
Pourquoi ? (Bref narratif)	Sur la base des contours théoriques posés par la note stratégique ECM de la DGD, de la Déclaration de Dublin quant à l'ECM de l'Union Européenne, de la Politique relative à l'Inclusion de la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) et des résultats de l'évaluation intermédiaire, le Service ECMCDIH va définir une stratégie afin d'intégrer systématiquement le public en demande/besoin d'inclusion dans ses groupes-cibles. Il a sélectionné les 3 pistes d'amélioration suivantes comme base de sa réflexion : le renforcement de l'offre de formation envers les acteur-rices de première ligne, l'élargissement de son offre pédagogique vers les jeunes des centres ADA (publics qui ont un intérêt pour notre thématique) et l'élargissement de notre thématique aux principes humanitaires fondamentaux afin de toucher les publics peu/pas intéressés par notre thématique et de renforcer les valeurs du vivre-ensemble de notre assise sociétale.

Actions envisagées	Personne responsable	Calendrier	Acteurs.trices impliqués (Partenaires, départements, services, etc.)	Etat d'avancement (Réalisé/En cours/En préparation/Non débuté)	Commentaires
Phase de préparation entre la direction du service et le(a) chargé(e) de projet "LNOB"	Direction du service	Jan-Mars 2025	Département international CRB-Cf, ACODEV		
Un atelier en équipe pour aboutir à une stratégie de service, à des critères de catégorisation du public en demande/besoin d'inclusion et des indicateurs de suivi permettant d'établir une baseline sur 6 mois	Direction du service	1/06/2025			

Recommandations 2 et 3 : Utiliser cette note stratégique pour la formulation du prochain programme avec comme objectif une meilleure adéquation entre le cadre logique du PA et les activités mises en œuvre

A qui est-elle adressée ?	SERVICE ECMCDIH
Est-elle acceptée ? (Oui/Non/Partiellement)	OUI
Pourquoi ? (Bref narratif)	La cible du public en demande/besoin d'inclusion sera intégrée dès le début de la phase de préparation du programme 27-31 dans les outils cadre (ToC et cadre logique), sur la base de la stratégie développée par le Service et de l'analyse de la baseline. L'alignement de notre cadre logique avec le cadre référentiel du Mouvement Croix-Rouge Croissant-Rouge en matière d'inclusion servira de méthodologie pour articuler notre action envers ce public de manière cohérente avec l'intégration transversale du genre et l'approche des publics peu/pas touchés par l'ECM.

Actions envisagées	Personne responsable	Calendrier	Acteurs.trices impliqués (Partenaires, départements, services, etc.)	Etat d'avancement (Réalisé/En cours/En préparation/Non débuté)	Commentaires
Mettre en forme une infographie des résultats principaux de l'évaluation à joindre à la prochaine ToC	Chargé(e) de projet et de développement en ECMS	Mois de Janvier 2025			
Adapter le dispositif de suivi-évaluation du PA 22-26 sur base de la nouvelle stratégie	Direction du service	Mois de juin 2025	Equipe du service		
Analyse de la baseline et éventuelle réadaptation des indicateurs	Chargé(e) de projet LNOB	Mois de Décembre 2025	Validation par la direction du service		
Intégration des résultats dans l'analyse contextuelle de la Toc et adaptation du PMER pour le PA 27-31	Direction du service	Mois de septembre 2025 - Mois de juin 2026			

Recommandation 4 : Continuer, et renforcer, la pédagogie par le projet

A qui est-elle adressée ?			RESPONSABLES DES ACTIVITES DESTINEES AUX ENCADRANT-ES JEUNESSE		
Est-elle acceptée ? (Oui/Non/Partiellement) Partiellement			OUI		
Pourquoi ? (Bref narratif)			Le Service ECMCDIH va continuer d'investir dans son approche projet en adaptant les formes de mobilisation aux contraintes de ses groupes-cibles : il s'agit particulièrement des contraintes de temps en monde scolaire et de temporalité en monde hors-scolaire. Dans les deux cas, la mise en projet sur une année n'est plus forcément privilégiée par les encadrant-es jeunesse. Sur la base des pistes d'amélioration proposée par l'évaluation intermédiaire, le service va donc poursuivre sa réflexion déjà entamée quant aux modalités de la mise en action des jeunes, au déploiement de son Raid Cross et à la mise en place d'une programmation en « événements phare ». Il s'agira de déployer des dispositifs qui garantissent une participation optimale (le service est mandaté par une direction d'école ou un groupe entier d'un Mouvement de jeunesse par exemple) et une efficacité maximale quant au ratio ressources/impact.		
Actions envisagées	Personne responsable	Calendrier	Acteurs.trices impliqués.es (Partenaires, départements, services, etc.)	Etat d'avancement (Réalisé/En cours/En préparation/Non débuté)	Commentaires
Adapter notre offre vers des mobilisations "d'un jour" et adaptation du système de suivi-évaluation en fonction	Chargé(e) du volet pédagogique	pour janvier 2025	Encadrant.es jeunesse monde scolaire et hors monde scolaire		
Mener une réflexion sur l'engagement des jeunes en demande/besoin d'inclusion pour le prochain programme pour aboutir à des types de mises en projet adaptées à ces publics (moins contraignantes, flexible)	Chargé(e) de projet LNOB	pour décembre 2025	Validation par la direction du service		
Recommandation 5 : Adapter la thématique en lien avec les préoccupations des publics					
A qui est-elle adressée ?			SERVICE ECMCDIH		
Est-elle acceptée ? (Oui/Non/Partiellement)			PARTIELLEMENT		
Pourquoi ? (Bref narratif)			Dans le cadre d'une stratégie globale d'élargissement de sa thématique au-delà du DIH vers les enjeux et principes humanitaires, le Service ECMCDIH a choisi d'investir la seconde recommandation de l'évaluation intermédiaire pour renforcer ses interventions vers les publics en demande/besoin d'inclusion. Concrètement, s'agira de renforcer la collaboration avec le Département Accueil des Demandeurs d'asile de la CRB-Cf et d'intégrer des témoignages de vie de personnes qui ont vécu ou travaillé dans les contextes abordés.		
Actions envisagées	Personne responsable	Calendrier	Acteurs.trices impliqués.es (Partenaires, départements, services, etc.)	Etat d'avancement (Réalisé/En cours/En préparation/Non débuté)	Commentaires
Utiliser les évaluations des formations pour identifier les préoccupations du public en demande/besoin d'inclusion	Chargé(e) de projet LNOB	Mois de décembre 2024 - Mois de juin 2025	Chargé.es des formations au sein de l'équipe		
Structurer et formaliser la collaboration avec le Département ADA pour les actions de sensibilisation	Chargé(e) de projet LNOB	Mois de septembre 2025 - Mois de juin 2026			
Recommandation 6 : Adapter le dispositif PMER pour le suivi des effets et impacts					
A qui est-elle adressée ?			SERVICE ECMCDIH		
Est-elle acceptée ? (Oui/Non/Partiellement)			OUI		
Pourquoi ? (Bref narratif)			Le Service ECMCDIH s'est déjà engagé lors de la préparation du PA actuel dans une évaluation axée sur l'impact en intégrant deux indicateurs ex-post dans son cadre logique afin d'objectiver le pouvoir multiplicateur de ses groupes-cibles. Sur la base de la recommandation de l'évaluation intermédiaire, il prévoit de poursuivre ses efforts dans ce sens en adaptant son dispositif de suivi pour objectiver l'impact actuel de ses activités sur le public en demande/besoin d'inclusion, même lorsqu'il s'agit de bénéficiaires indirects. Sur la base de cette expérience et de la constitution de baseline, cette approche restera le fil conducteur du dispositif de suivi-évaluation du prochain PA, de manière générale et de manière spécifique concernant le public en demande/besoin d'inclusion.		
Actions envisagées	Personne responsable	Calendrier	Acteurs.trices impliqués.es (Partenaires, départements, services, etc.)	Etat d'avancement (Réalisé/En cours/En préparation/Non débuté)	Commentaires
Adapter le formulaire d'évaluation de l'ACADIHMIIE pour envisager l'impact sur les bénéficiaires finaux	Chargé(e) PMER	Mois de novembre 2024			
Effectuer une analyse ex-post vers les participant-es de l'ACADIHMIIE	Référente diffusion DIH	Mois de mars 2025			
Mettre en place un dispositif qualitatif du type focus group avec un pool d'encadrant-es de jeunes en demande/besoin d'inclusion	Chargé(e) de projet LNOB	Mois de septembre 2025 - Mois de décembre 2025			
Adaptation de l'outil informatique de suivi du PA 27-31	Chargé(e) digitalisation	Année 2026	Prestataire IT		
Recommandation 7 : Continuer le réseautage via le secteur					
A qui est-elle adressée ?			SERVICE ECMCDIH		
Est-elle acceptée ? (Oui/Non/Partiellement)			OUI		

Pourquoi ? (Bref narratif)			La participation aux réflexions et aux réunions au sein du secteur reste un pilier fondamental pour les échanges de bonnes pratiques et l'amélioration des activités tant sur la dimension théorique qu'opérationnelle. Les termes de référence et les résultats de l'évaluation intermédiaire ont été partagés avec la Fédération ACODEV, qui s'investi avec force dans les réflexions sur l'opérationnalisation du principe <i>Leave no-one behind</i> dans l'ECM. Le Service ECMCDIH continue et continuera de s'investir dans le réseautage au sein du secteur, de nourrir et d'être nourri de ses inputs.		
Actions envisagées	Personne responsable	Calendrier	Acteurs.trices impliqués.es <i>(Partenaires, départements, services, etc.)</i>	Etat d'avancement <i>(Réalisé/En cours/En préparation/Non débuté)</i>	Commentaires
Désignation d'un chargé de projet "LNOB" qui répondra aux demandes du secteur et développera la thématique au sein de l'équipe en interne	Direction du service	Mois de janvier 2025			
Continuum du GT ECMS au sein d'ACODEV	Direction du service	continuum			